



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION  
DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES  
ET DE LA MER

# COMMISSION DEPARTEMENTALE DES RISQUES NATURELS MAJEURS

Réunion du vendredi 14 septembre 2012  
Modifications des PPRn



Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service Eau et Risques

[www.alpes-maritimes.equipement-agriculture.gouv.fr](http://www.alpes-maritimes.equipement-agriculture.gouv.fr)



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION  
DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES  
ET DE LA MER

# SOMMAIRE

- 1. Références réglementaires**
- 2. Eligibilité de la procédure**
- 3. Procédure de modification des PPRn**

# 1. Références réglementaires

---

- Article 222 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement
- Codifié à l'article L.562-4-I du code de l'environnement
- Décret n°2011-765 du 28 juin 2011 relatif à la procédure d'élaboration, de révision et de modification des PPRn prévisibles



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION  
DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES  
ET DE LA MER

Direction départementale des territoires et de la mer

Alpes-Maritimes

## 2. *Eligibilité de la procédure*

---

**La modification envisagée ne doit pas porter atteinte à l'économie générale du plan :**

- ↳ rectifier une erreur matérielle
  
- ↳ modifier un élément mineur du règlement ou du rapport de présentation
  
- ↳ modifier les documents graphiques délimitant les zones mentionnées aux 1° et 2° du II de l'article L.562-1 du code de l'environnement pour prendre en compte un changement dans les circonstances de fait.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

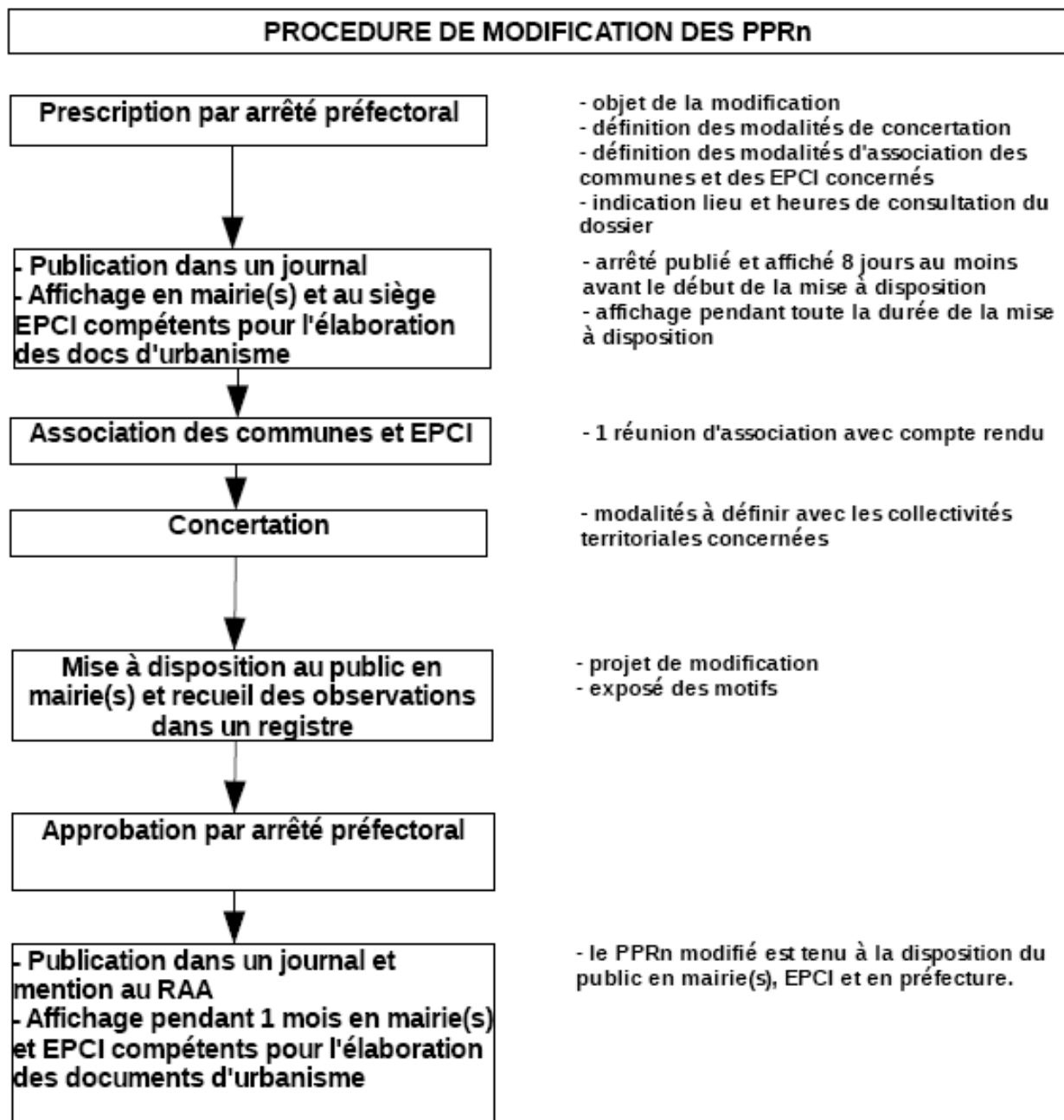
PREFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION  
DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES  
ET DE LA MER

Direction départementale des territoires et de la mer

Alpes-Maritimes

# 3. Procédure de modification des PPRn



PREFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION  
DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES  
ET DE LA MER

# Programmation des modifications de PPR

---

- ✓ **PPR mouvement de terrain d'Eze pour erreur matérielle,**
- ✓ **PPR mouvement de terrain de Cantaron pour prendre en compte un changement dans les circonstances de fait,**
- ✓ **PPR inondation de la basse vallée du Var, secteur St Laurent du Var, pour erreur cartographique.**
- ✓ **PPR incendies de forêt de Mandelieu-La Napoule pour laisser la possibilité aux habitants situés en zone rouge de reconstruire après sinistre.**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION  
DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES  
ET DE LA MER

Direction départementale des territoires et de la mer

Alpes-Maritimes